



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

RÉUNION DU 09/06/2020

RAPPORT/DAF /N°108144

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2019

Le Compte Administratif de la Région pour l'exercice 2019, qui est présenté à votre approbation, est la traduction budgétaire du bilan d'activités de notre collectivité pour l'exercice 2019.

Le Compte Administratif de la Région pour l'exercice 2019, qui est présenté à votre approbation, est la traduction budgétaire du bilan d'activités de notre collectivité pour l'exercice 2019. Pour rappel, l'activité budgétaire et financière de la Collectivité a été rythmée par les éléments suivants :

- l'impact du mouvement social

Les décisions fortes prises par la collectivité en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat et de l'emploi suite aux revendications du mouvement social « les gilets jaunes » qui ont débuté à la mi-novembre 2018 ont façonné la structure du budget 2019 tant en dépenses (fonds d'urgence exceptionnel en faveur des TPE) qu'en recettes (baisse des taux de la Taxe Spéciale de Consommation sur les Carburants) ;

- la poursuite du Contrat de Cahors

Pour la deuxième année, la collectivité a respecté ses obligations en ne dépassant pas l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement plafonnées à + 1,25 % soit un montant maximum autorisé de 479 711 595 € pour l'année 2019.

L'exécution du cycle budgétaire annuel 2019 a débuté par une période appelée « vote tardif du budget » durant laquelle des dispositions spécifiques d'exécution du budget sont prévues par la réglementation, en particulier les articles L1612-1 et L4312-6 du Code Général des Collectivités territoriales.

- La mise en œuvre des billets de trésorerie (NEU CP)

La Région Réunion a eu recours au programme NEU CP de 150 M€ (ex billets de trésorerie). Cette autorisation d'émission de titres initiée en 2018, autorisée et activée en 2019 auprès de la Banque de France, a permis de palier les besoins à court terme de trésorerie. Ce nouvel outil de gestion en partenariat avec le Groupe Crédit Agricole (CA-CIB) a produit des intérêts en faveur de la Collectivité à hauteur de 139 747,53 euros.

- La notation de la dette à long terme

L'actualisation annuelle de la notation de la dette long terme de la Région est effectuée depuis 2018 par l'agence Fitch. En juillet 2019, Fitch a attribué à la Région Réunion les notes suivantes :

- pour le long-terme : la note « A- » avec une perspective stable
- pour le court-terme : la note « F1 »

ce qui reflète « une dette peu risquée » et « un bon accès aux prêteurs institutionnels » (BEI, CDC, AFD).

Le Compte Administratif de la Région pour l'exercice 2019 comprend ainsi :

- la prévision 2019 en dépenses et recettes, constituée par le Budget Primitif amendé par les Décisions Modificatives et Budget Supplémentaire,
- l'état des réalisations au 31 décembre 2019 de ces prévisions,
- le résultat de l'exercice déterminé selon les règles de l'instruction budgétaire et comptable M57,
- les propositions éventuelles de reports en dépenses et en recettes sur l'exercice 2020,
- des annexes fournissant des éléments d'information utiles pour la compréhension de la situation financière de notre collectivité.

La présentation ci-après, hors calcul du résultat, est faite **en mouvements réels**, c'est-à-dire hors mouvements d'ordre qui sont des écritures uniquement internes au budget et équilibrées en dépenses et recettes.

Elle concerne essentiellement le budget principal. Les budgets annexes et budgets autonomes sont exposés dans la présentation technique ci-jointe.

En grandes masses et en mouvements réels, les réalisations sont les suivantes :

- les engagements comptables (COMPerm) pris en 2019 s'élèvent à 574,1 M€, soit un taux de réalisation des prévisions budgétaires de 86,4 %, en diminution globalement de -16,8 % par rapport à l'exercice 2018,

- en dépenses, les mandatements s'élèvent à 997,5 M€, soit un taux de réalisation des prévisions budgétaires de 90,2 % et une diminution de -9,9 % par rapport à 2018,

- en recettes, les titres émis s'élèvent à 1 034,4 M€, soit un taux de réalisation des prévisions budgétaires de 93,5 % et une diminution de -10,6% par rapport à 2018,

Les enseignements qui peuvent être dégagés de ce Compte Administratif sont les suivants :

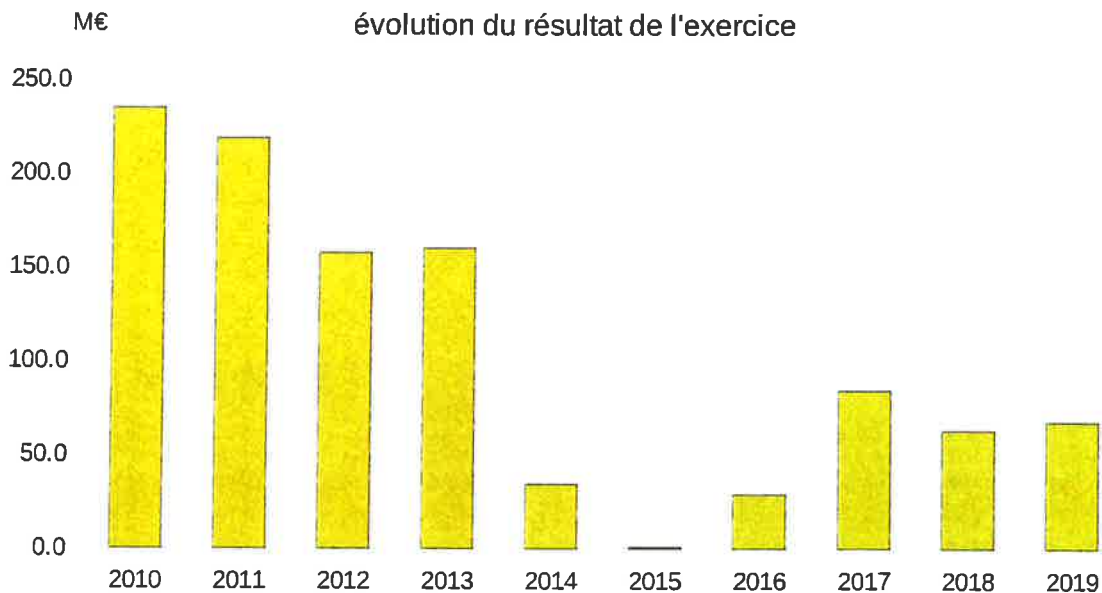
un résultat positif de 67,732 M€

Avec la nomenclature budgétaire et comptable M57, le résultat se calcule section par section (différence entre les émissions de titres de recettes et de mandats de dépenses) en intégrant le résultat reporté de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser de la seule section d'investissement.

Les étapes de ce calcul sont décrites dans la présentation technique ci-après et se caractérisent principalement dans leurs grandes masses par :

- un résultat de la section de fonctionnement au solde excédentaire de (+) 171,69 M€,
- un solde réglementaire de la section d'investissement déficitaire de (-) 103,95 M€,
- une mobilisation de l'emprunt pour le financement de la NRL.

Sur ces bases, le résultat de l'exercice 2019, s'élève à 67,732 M€ contre 63,124 M€ en 2018.



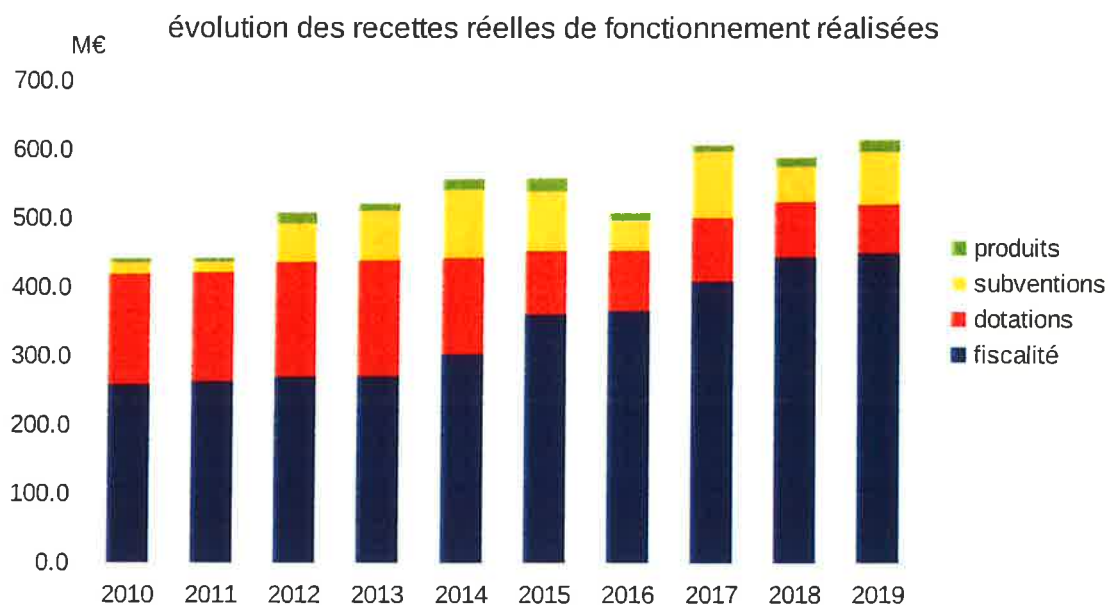
Après prise en compte des restes à réaliser en section d'investissement en recettes, le résultat cumulé est de 67,7 M€ contre 63,1 M€ en 2018.

L'affectation de ce résultat fait l'objet d'un rapport spécifique.

une augmentation globale des recettes de fonctionnement liée principalement à la hausse des recettes de transfert (subventions)

Les recettes réelles de fonctionnement, se composent de produit récurrents : recettes fiscales, dotations versées par l'État, produits de gestion mais également de recettes ponctuelles provenant de subventions diverses.

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement 2019 s'élèvent à 619,1 M€ dont 70,6 % de recettes fiscales, 11,3 % de dotations de l'État, 12,1% de subventions, 1 % de produits divers et 5 % de résultat antérieur.



Les réalisations s'élèvent à 615,9 M€ soit un taux de réalisation de 99,5 %, en hausse de 4,4 % par rapport à 2018.

Cette hausse s'explique par les subventions perçues sur 2019 qui s'élèvent à 76 052 323,47€ et proviennent principalement de l'Europe (44,2 M€). La réalisation de cette catégorie de recettes est en hausse de 5,4 % par rapport à 2018 du fait de déclarations de dépenses éligibles au FSE plus soutenues et du versement de la subvention Etat pour le PACTE 2019.

Les recettes fiscales réalisées en 2019 s'élèvent à 451,7 M€, en progression 1,5 % par rapport à l'exercice 2018.

Les recettes fiscales directes représentent 16,2% des recettes réelles de fonctionnement et s'élèvent à 99,5 M€ soit une augmentation de 4,7 % par rapport à 2018. Elles se composent de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), du Fonds National de Garantie des Ressources et compensations de fiscalité (FNGIR), des compensations ainsi que d'une fraction des frais de gestion sur fiscalité directe perçue par l'État.

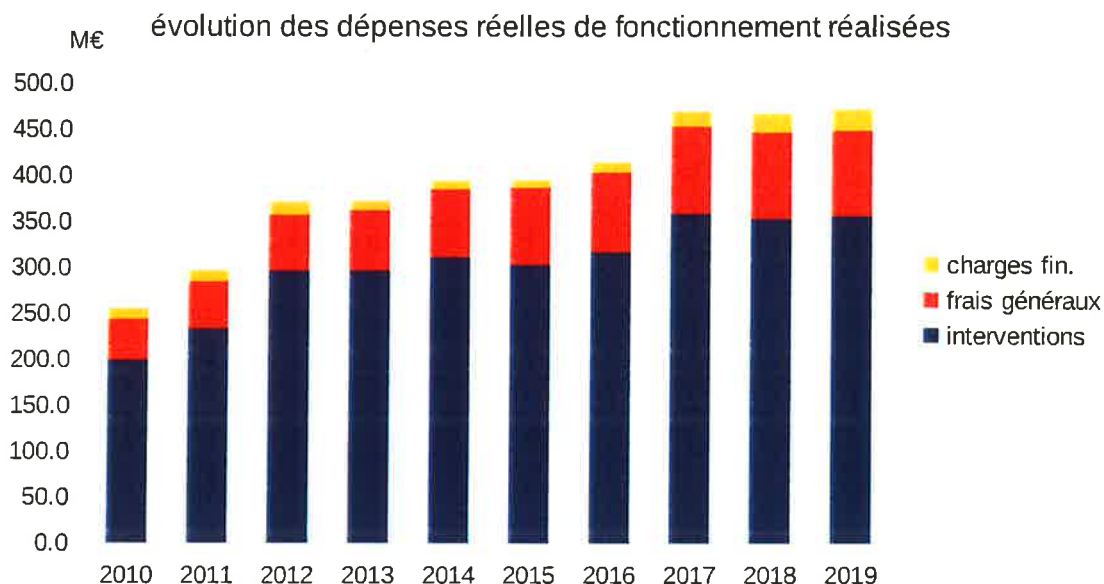
Les recettes fiscales indirectes représentent 57,2 % des recettes réelles de fonctionnement et s'élèvent à 352,2 M€ en augmentation de 0,6 % par rapport à 2018. Elles se composent de la Taxe Spéciale sur la Consommation (TSC), de l'octroi de mer, des taxes sur les transports aériens, les rhums, les cartes grises, les permis de conduire ainsi que de la taxe apprentissage, une quote-part de la TICPE et une fraction de TVA.

Les dotations versées par l'État en 2019 s'élèvent 70,2 M€ et se composent essentiellement de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD 69,7M€) . Elles diminuent de - 12,5% par rapport à 2018 du fait du versement du solde du fonds exceptionnel aux régions en matière de développement économique à hauteur de 10M€.

Enfin, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune augmentation de taux de fiscalité locale indirecte en 2019.

les dépenses globales de fonctionnement réalisées en 2019 restent quasiment stables par rapport à celles de l'exercice 2018, en application du contrat de confiance signée avec l'Etat

En mouvements réels, les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 502,7 M€.



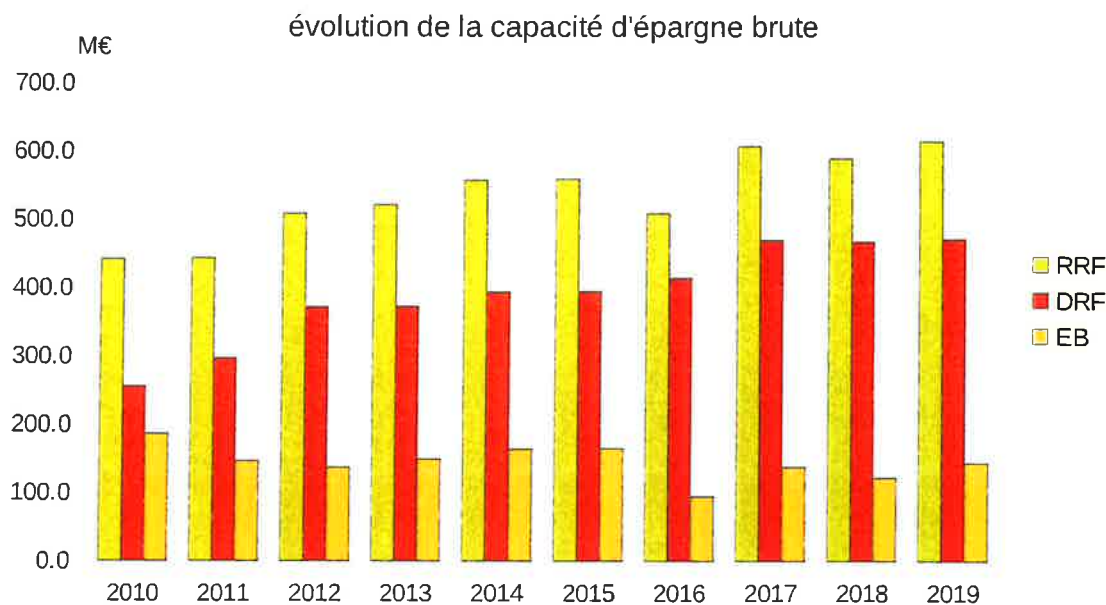
Sur ce montant, les dépenses d'intervention ventilées dans une grande fonction (formation, enseignement, ...) représentent 75 %, les services généraux de l'institution 20 % et les intérêts de la dette 5 %.

Les mandatements s'élèvent à 472,2 M€ soit un taux de réalisation de 93,9 %.

Par rapport à 2018, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 0,9 %.

un niveau d'épargne brute de 143,7 M€, en augmentation par rapport à l'année précédente du fait de l'augmentation des subventions

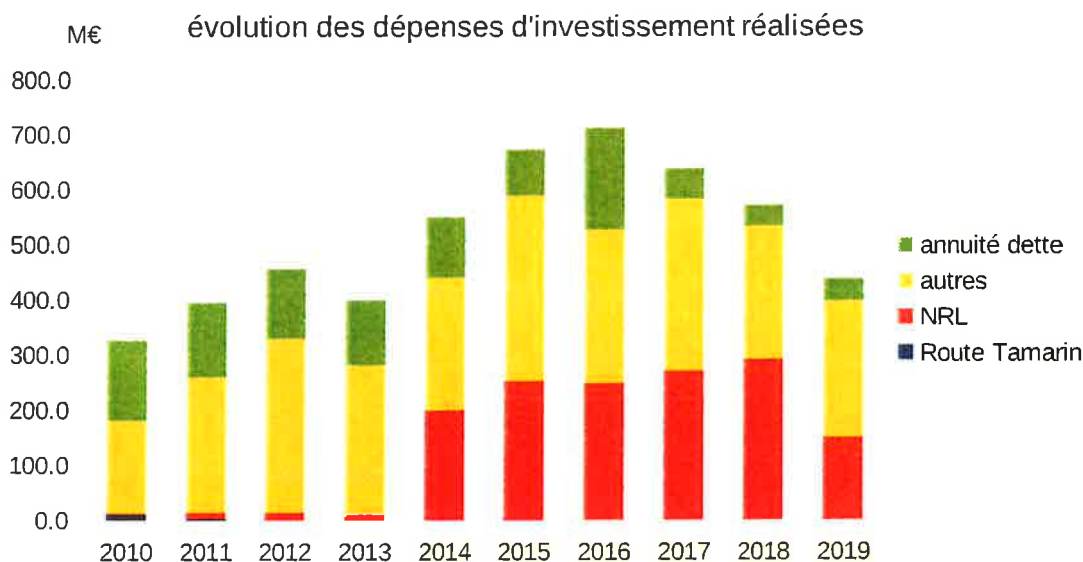
L'épargne brute est constituée du surplus de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement. Elle est destinée à participer au financement des dépenses d'investissement.



Ainsi calculée à partir des réalisations en mouvements réels, l'épargne brute dégagée en 2019 s'élève à 143,7 M€ contre 122,2 M€ en 2018. Elle représente 23 % des recettes réelles de fonctionnement.

Le montant d'épargne brute dégagée en 2019 résulte d'un double mouvement : hausse des recettes réelles et notamment des subventions FSE en provenance de l'Europe et du versement de la subvention de l'État pour le PACTE et de la pression moins forte des dépenses d'intervention (Formation professionnelle, Education, Transport...). Ainsi, ces charges liées aux domaines de compétences de la collectivité et qui représentent 75 % du total des dépenses réelles n'ont progressé que de 0,9 %. De plus, les frais généraux ont régressé de -1,6 %.

un volume moins élevé des dépenses d'investissement permettant une mobilisation moins importante de l'emprunt



En mouvements réels, les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 603,5 M€. Sur ce montant, les dépenses d'équipement représentent 474,3 M€ (78,6 %), et l'annuité normale de remboursement de la dette 41,5 M€ (6,9 %), hors opération de gestion active.

Les mandatements s'élèvent à 437,6 M€ soit 397,6 M€ de dépenses d'équipement et 40 M€ d'annuité de dette en capital et autres mouvements de capitaux.

Le taux global de réalisation des dépenses d'investissement est de 69,5% par rapport aux prévisions totales de la section. Pour les seules dépenses en mouvements réels et hors opérations non ventilées, il est de 83,8 %

La diminution des réalisations par rapport à 2018 (-134,1 M€), s'explique dans le secteur de l'enseignement (chap 902) par une baisse des dépenses de près de 13,8 M€ sur le dispositif de mise aux normes accessibilité rénovation thermique et énergétique et de 3,7M€ sur le plan de relance Communes.

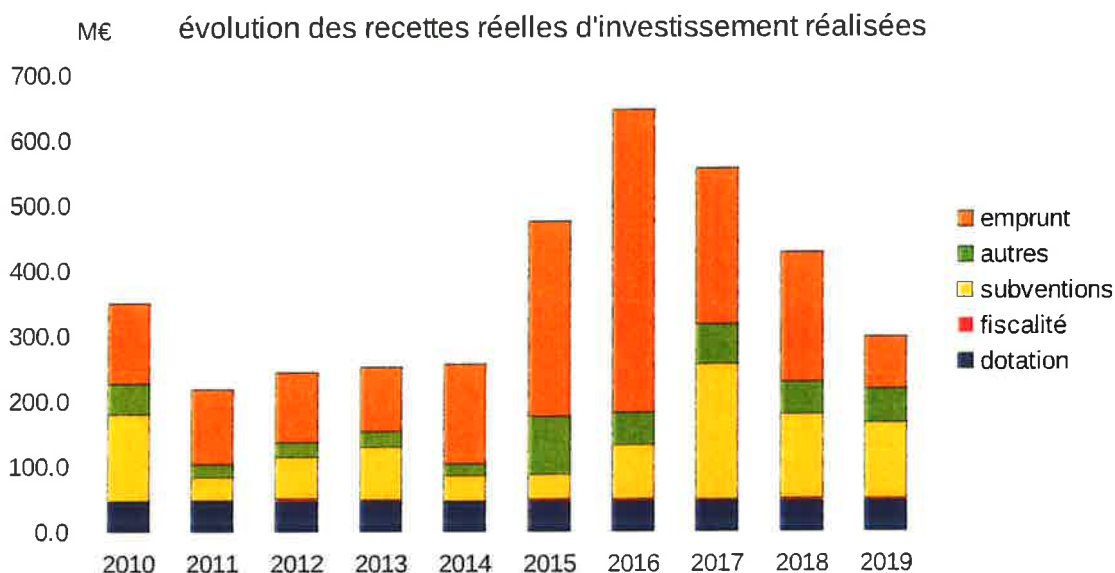
Les dépenses dans le domaine du transport (chap 908) régressent de 155,9 M€ en raison essentiellement de la baisse des dépenses de la NRL de 142,2 M€.

Par contre, les dépenses économiques (chap 906) progressent de 27,1 M€ en raison du versement de l'appel de fonds sur le dispositif du Fonds Européen d'Investissement (FEI) de 12,5 M€. De plus, les aides régionales aux entreprises augmentent de 15,3 M€ principalement avec la mise en place du dispositif de fonds d'aide aux TPE qui ont connu une baisse d'activité suite aux mouvements sociaux de l'année précédente.

Une diminution globale des recettes d'investissement due à la diminution du recours à l'emprunt et des subventions perçues

Les recettes d'investissement se composent d'une dotation de l'État pour l'enseignement secondaire, d'une recette Octroi de mer affectée au Fonds Régional pour le Développement Économique, des subventions versées par l'Europe et l'État notamment pour la NRL (AFITF), de recettes diverses dont le FCTVA ainsi que le résultat affecté en 2018 au financement de la section d'investissement.

Les prévisions, hors résultat de l'exercice antérieur (120,1 M€) s'élèvent à 367,0 M€. Sur ce montant, les dotations représentent 12,8 %, les subventions 34,3 %, les autres recettes (dont FCTVA) 13,4 % et le recours à l'emprunt (dont l'opération financière) 38,7 %.

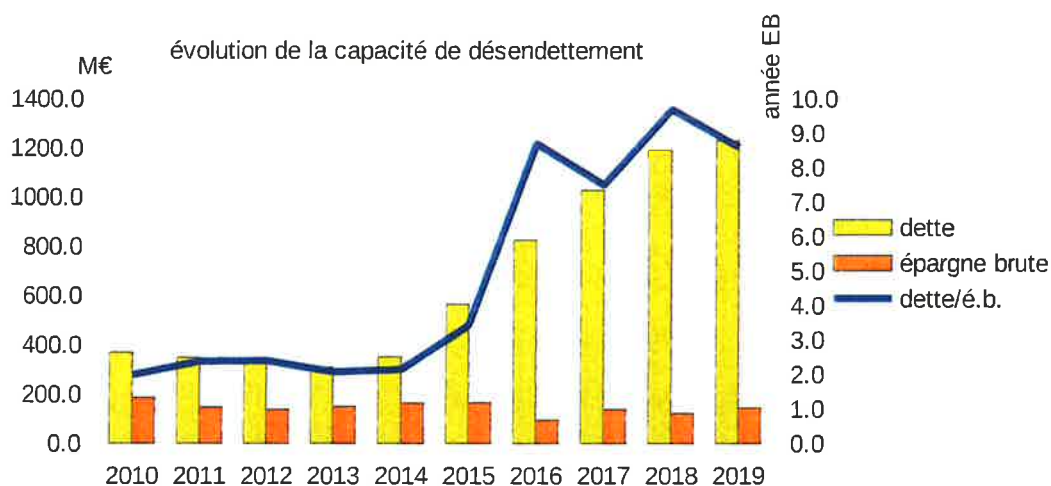


Hors résultat antérieur, les réalisations s'élèvent à 298,4 M€ dont 46,9 M€ de dotations (DRES) soit 15,72 % des recettes totales, 2,7M€ de fiscalité (octroi de mer FRDE) soit 0,89 % des recettes totales, 116,6 M€ de subventions (dont AFITF) soit 39,08 % des recettes totales, 52,2 M€ de recettes diverses (dont FCTVA) soit 17,5 % des recettes totales et 80 M€ d'emprunt soit 26,81 % des recettes totales.

Le taux de réalisation des prévisions de recettes d'investissement est de 85,9 %. Compte - tenu du montant d'emprunt réalisé, soit 80 M€, l'endettement de la collectivité à fin 2019 s'établit à 1 229,5 M€ soit un taux d'endettement de 199,6 %.

Par rapport aux réalisations 2018, les recettes d'investissement hors résultat antérieur diminuent de -30,3 %. Pour les recettes totales en mouvements réels, la diminution est de -26,1 %. Cette dernière est essentiellement due à une baisse des subventions Europe liée à un décalage sur 2020 des dépôts de déclarations de dépenses éligibles sur les opérations en maîtrise d'ouvrage région et à une diminution du besoin d'emprunt 2019 mobilisé à hauteur de 80M€ sur une prévision de 142M€.

Afin d'apprécier le niveau d'endettement d'une collectivité, le tableau ci-dessous présente l'un des ratios communément utilisé : la capacité dynamique de désendettement qui consiste à rapporter la dette au niveau d'épargne brute dégagée.



A fin 2019, le ratio pour la Région Réunion est de 8,6 années d'épargne brute contre 9,7 années en fin 2018 ; pour l'ensemble des régions de France la loi de programmation des finances publique prévoit que la capacité de désendettement doit être inférieure à 9 années.

Pour information, cette capacité de désendettement 2019 est à évaluer au regard des nouvelles obligations imposées par l'État (croissance maximale de 1,2 % des dépenses réelles de fonctionnement durant les trois prochaines années), et des exigences de ses partenaires bancaires, avec notamment le plafonds de 12 années imposé par la BEI. Une analyse prospective doit intégrer ce résultat pour actualisation de la trajectoire d'équilibre de la Région.

Compte tenu de la situation de crise sanitaire, et comme le permet l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, et conformément à la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 qui instaure un état d'urgence sanitaire et la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet 2020, les élus membres des commissions sectorielles ont pu se réunir par visioconférence. Ils ont été informés des rapports inscrits à la séance de l'assemblée plénière.

Il est donc proposé à l'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion de bien vouloir délibérer sur le projet d'acte ci-après,

Compte Administratif de la Région Réunion pour l'exercice 2019

Présentation technique

Le budget de la Région comprend un budget principal, trois budgets annexes et deux budgets autonomes qui seront détaillés selon le plan ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

- 1 - prévisions budgétaires
 - 1.1 – prévisions budgétaires en recettes
 - 1.2 – prévisions budgétaires en dépenses
- 2 - réalisations globales en D et R et détermination du Résultat
 - 2.1 - réalisations globales recettes
 - 2.2 - réalisations globales dépenses
 - 2.3 - détermination du résultat
- 3 - les réalisations en D et R en section de Fonctionnement en mouvements réels
 - 3.1 - réalisations dépenses de fonctionnement
 - 3.1.1 - engagement
 - 3.1.2 - mandatement
 - 3.2 - réalisations recettes de fonctionnement
- 4 - les réalisations en D et R en section d'Investissement en mouvements réels
 - 4.1 - réalisations dépenses d'investissement
 - 4.1.1 - engagement
 - 4.1.2 - mandatement
 - 4.2 - réalisations recettes d'investissement et restes à réaliser
- 5 - les écritures d'ordre budgétaires
- 6 – rapprochement CA et trajectoire d'équilibre budgétaire

BUDGETS ANNEXES

- 1 - production et distribution d'énergie
- 2 - intervention sous forme de DSP (musées régionaux)
- 3 - transport

BUDGET CONSOLIDE (Budget Principal + Budgets annexes)

BUDGETS AUTONOMES

- 1 - POE FEDER 2014-2020
- 2 - INTERREG V OI 2014-2020

ANNEXES

BUDGET PRINCIPAL :

1 – prévisions budgétaires :

Les prévisions budgétaires 2019, équilibrées en dépenses et recettes, s'élèvent à 1 730 402 285,59 €. Elles se sont constituées à l'occasion du BP (93% du budget définitif) et de deux DM (7%).

Par rapport à 2018 (1 859 401 185,74 €) les prévisions diminuent globalement de - 7 % soit +2 % en fonctionnement et -13% en investissement.

Selon que l'on distingue les dépenses et recettes par mouvements réels et mouvements d'ordre, les évolutions s'établissent ainsi :

1.1 – prévisions budgétaires en recettes

recettes	Prévisions 2019	Prévisions 2018	Evol 2019/2018
fonctionnement	765 794 591,00	748 834 712,86	2%
mouv. réels	619 075 490,00	607 352 139,00	2%
mouv. d'ordre	146 719 101,00	141 482 573,86	4%
investissement	964 607 694,59	1 110 566 472,88	-13%
mouv. réels	487 099 466,59	578 358 796,83	-16%
mouv. d'ordre	477 508 228,00	532 207 676,05	-10%
total	1 730 402 285,59	1 859 401 185,74	-7%
mouv. réels	1 106 174 956,59	1 185 710 935,83	-7%
mouv. d'ordre	624 227 329,00	673 690 249,91	-7%

En mouvements réels, l'évolution des prévisions en recettes par rapport à 2018 est de +2 % en fonctionnement et -16 % en investissement.

En mouvements d'ordre, l'évolution par rapport à 2018 est de +4 % en fonctionnement et -10 % en investissement. Ceci s'explique principalement par une diminution du montant comptabilisé en écriture d'ordre de gestion active de trésorerie (équilibrées en dépenses et en recettes).

1.2 – prévisions budgétaires en dépenses

dépenses	Prévisions 2019	Prévisions 2018	Evol 2019/2018
fonctionnement	765 794 591,00	748 834 712,86	2%
mouv. réels	502 697 363,00	493 796 076,81	2%
mouv. d'ordre	263 097 228,00	255 038 636,05	3%
investissement	964 607 694,59	1 110 566 472,88	-13%
mouv. réels	603 477 593,59	691 914 859,02	-13%
mouv. d'ordre	361 130 101,00	418 651 613,86	-14%
total	1 730 402 285,59	1 859 401 185,74	-7%
mouv. réels	1 106 174 956,59	1 185 710 935,83	-7%
mouv. d'ordre	624 227 329,00	673 690 249,91	-7%

En mouvements réels, l'évolution des prévisions en dépenses par rapport à 2018 est de +2 % en fonctionnement et -13 % en investissement.

En mouvements d'ordre, l'évolution par rapport à 2018 est de +3 % en fonctionnement et -14 % en investissement. Comme expliqué dans la partie recette, cette évolution provient principalement par la comptabilisation des écritures d'ordre de gestion active de trésorerie.

2 – les réalisations globales en recettes et dépenses et détermination des résultats :

2.1 – les réalisations globales de recettes :

Les prévisions de recettes en mouvements budgétaires s'élèvent à 1 730 402 285,59 € dont 1 106 174 956,59 € en mouvements réels et 624 227 329,00 € en mouvements d'ordre.

code	libellé	prévisions	réalisations	reports	2018	n/p	évol
opérations ventilées		304 390 136,00	299 941 312,88	0,00	290 718 802,51	98,5%	3,2%
0	services généraux	37 362 600,00	37 267 849,48	0,00	41 954 861,99	99,7%	-11,2%
2	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	147 804 036,00	145 960 408,54	0,00	62 624 036,31	98,8%	29,6%
3	culture sports et loisirs	755 000,00	804 500,52	0,00	1 275 219,28	106,6%	-36,9%
4	santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	8 601,69		-100,0%
5	aménagement	150 000,00	300 585,40	0,00	1 151 760,02	200,4%	-73,9%
6	action économique	18 500,00	1 999 757,78	0,00	11 486 050,55	10809,5%	-82,6%
7	environnement	3 550 000,00	4 221 857,58	0,00	1 987 774,60	118,9%	112,4%
8	transports	114 750 000,00	109 386 353,58	0,00	120 235 301,56	95,3%	-9,0%
opérations non ventilées		1 395 262 149,59	1 017 445 462,20	0,00	1 161 508 073,80	72,9%	-12,4%
en mouvements réels		771 034 820,59	734 503 746,99	0,00	865 755 592,22	95%	-15,2%
en mouvements d'ordre		624 227 329,00	282 941 715,21	0,00	295 752 481,58	45,3%	-4,3%
résultat n-1		30 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	
total recettes		1 730 402 285,59	1 317 386 775,08	0,00	1 452 226 876,31	76,1%	-9,3%

En mouvements réels, les réalisations s'élèvent globalement à 1 034 445 059,87 € et se décomposent en fiscalité 454 407 030,60 € (43,93%), dotations 117 101 882,65 € (11,32%), subventions 192 686 488,82 € (18,63%), recettes diverses 70 159 677,42 € (6,78%), emprunt 80 000 000 € (7,73%) et résultat antérieur 120 089 980,38 € (11,61%).

	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Reports 2019	2018	rip	évol
fiscalité	440 031 842,00	454 407 030,60	0,00	448 232 232,32	103,3%	1,4%
fiscalité directe	99 559 800,00	99 505 295,75	0,00	94 994 411,34	99,9%	4,7%
fiscalité indirecte	340 472 042,00	354 901 734,85	0,00	353 237 820,98	104,2%	0,5%
dotations Etat	116 974 706,00	117 101 882,65	0,00	127 111 004,95	100,1%	-7,9%
subventions	200 563 000,00	192 686 488,82	0,00	180 173 032,29	96,1%	6,9%
Europe	65 168 000,00	54 742 611,33	0,00	66 504 258,30	84,0%	-17,7%
Etat	129 195 000,00	129 999 397,34	0,00	107 668 846,31	100,6%	20,7%
autres	6 200 000,00	7 944 480,15	0,00	5 999 927,68	128,1%	32,4%
autres recettes	86 366 100,00	70 159 677,42	0,00	64 280 572,22	81,2%	9,1%
produits	37 066 100,00	17 929 089,07	0,00	13 932 196,97	48,4%	28,7%
FCTVA	46 000 000,00	50 997 047,41	0,00	49 428 148,41	110,9%	3,2%
autres	3 300 000,00	1 233 540,94	0,00	920 226,84	37,4%	34,0%
emprunt	142 149 328,21	80 000 000,00	0,00	198 531 000,00	56,3%	-59,7%
résultat antérieur	120 089 980,38	120 089 980,38	0,00	138 146 552,95	100,0%	-13,1%
total MR	1 106 174 956,59	1 034 445 059,87	0,00	1 156 474 394,73	93,5%	-10,6%

Par rapport à 2018, les recettes réelles diminuent de -10,6%. Cette diminution est essentiellement due à la baisse des dotations -7,9 % (solde en 2018 du fonds exceptionnel à l'économie de 10M€) et à la baisse des lignes emprunt (-59,7%) du fait du ralentissement du chantier de la NRL.

2.2 – les réalisations globales de dépenses :

Les prévisions en crédits de paiement s'élèvent à 1 730 402 285,59 € dont 1 106 174 956,59 € en mouvements réels et 624 227 329,00 € en mouvements d'ordre.

code	libellé	prévisions	réalisations	reports	2018	r/p	évol
	opérations ventilées	949 819 164,94	845 711 317,37	0,00	980 696 775,60	89,0%	-13,8%
0	services généraux	110 874 851,61	99 099 543,78		98 343 651,81	89,4%	0,8%
2	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	273 092 092,00	256 331 965,33		109 500 564,51	93,9%	-2,2%
3	culture sports et loisirs	49 394 628,00	41 153 848,81		44 284 261,72	83,3%	-7,1%
4	santé et action sociale	2 232 000,00	1 774 337,89		1 626 178,89	79,5%	9,1%
5	aménagement	38 130 465,00	25 567 670,87		20 444 060,22	67,1%	25,1%
6	action économique	87 933 565,59	66 000 504,23		38 506 706,29	75,1%	71,4%
7	environnement	28 118 915,00	21 671 507,03		22 238 914,06	77,1%	-2,6%
8	transports	360 042 647,74	334 111 939,43		489 995 607,04	92,8%	-31,8%
	opérations non ventilées	780 583 120,65	434 693 575,03	0,00	422 705 656,92	55,7%	2,8%
	divers chapitres	1 042 816,06	786 177,03		889 114,88	75,4%	-11,6%
	opérations financières	67 597 439,00	63 250 146,20		58 027 379,95	93,6%	9,0%
	opérations patrimoniales	214 411 000,00	10 111 000,00		27 153 876,61	4,7%	-62,8%
	transferts entre section	409 816 329,00	272 830 715,21		268 598 604,97	66,6%	1,6%
	résultat n-1	87 715 536,59	87 715 536,59		68 036 680,51	100,0%	28,9%
	total	1 730 402 285,59	1 280 404 892,40	0,00	1 403 402 432,52	74,0%	-8,8%

Le total des réalisations de dépenses s'élèvent à 1 280 404 892,40 € dont 997 463 177,19 € en mouvements réels et 282 941 715,21 € en mouvements d'ordre.

Par rapport aux réalisations 2018, les dépenses totales (dépenses d'ordre et réelles – en sections de fonctionnement et d'investissement) diminuent de -8,8 %. Pour ces dépenses, mais uniquement en mouvements réels, la diminution est de -9,9 %.

Pour l'ensemble des sections, en application du règlement budgétaire et financier, il est proposé l'abandon systématique des crédits de paiement non utilisés en fin d'exercice.

2.3 – la détermination du résultat :

Avec l'instruction budgétaire et comptable M57, le vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion constitue l'arrêté des comptes de la Région.

Cet arrêté des comptes permet de dégager :

- le résultat proprement dit (section de fonctionnement),
- le solde d'exécution de la section d'investissement,
- les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement est constitué par le cumul du résultat de l'exercice (titres émis en recettes – mandats émis en dépenses) et du résultat reporté.

Les prévisions budgétaires étant équilibrées en dépenses et recettes, le résultat est influencé par les écarts liés au taux d'exécution ainsi que la non exécution, pendant l'exercice, du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, c'est-à-dire de la capacité d'épargne dégagée en fonctionnement.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est constitué par le cumul du solde des émissions de titres de recettes et de mandats de dépenses de l'exercice et du résultat reporté.

Ce solde complété des restes à réaliser en dépenses et recettes fait ressortir soit un besoin de financement soit un excédent de financement, sachant que le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement n'est pas effectué dans l'exercice.

Le besoin de financement de la section d'investissement devra être couvert, lors du vote du Budget Supplémentaire, par l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement.

Ainsi déterminé, le résultat du Compte Administratif 2019 de la Région se présente comme suit :

	dépenses	recettes	résultat
Réalisations 2019	609 984 218,58	750 920 705,47	140 936 486,89
Résultat 2018 reporté	0,00	30 750 000,00	30 750 000,00
résultat de la SF	609 984 218,58	781 670 705,47	171 686 486,89
Réalisations 2019	582 705 137,23	446 376 089,23	-136 329 048,00
Résultat 2018 reporté	87 715 536,59	120 089 980,38	32 374 443,79
résultat de la SI	670 420 673,82	566 466 069,61	-103 954 604,21
résultat de l'exercice	1 280 404 892,40	1 348 136 775,08	67 731 882,68
restes à réaliser de la SI	0,00	0,00	0,00
résultat cumulé	1 280 404 892,40	1 348 136 775,08	67 731 882,68

La section de fonctionnement dégage un excédent de 171 686 486,89 € et la section d'investissement un déficit de 103 954 604,21 €, soit un résultat global de clôture de l'exercice de 67 731 882,68 €, conforme à celui du Compte de Gestion de Monsieur le Payeur Régional.

Ce résultat de l'exercice correspond également au résultat cumulé de 2019 puisqu'il n'y a pas de reste à réaliser en investissement.

A titre d'information, le résultat depuis 2017 a évolué comme suit :

Résultat (en M€)	2017	2018	2019
en fonctionnement	152,4	150,8	171,7
en investissement	-68,0	-87,7	-104,0
de l'exercice	84,4	63,1	67,7
cumulé	85,1	63,1	67,7

Les dépenses réalisées en 2019 au titre de la construction de la Nouvelle Route du Littoral (soit 149 536 185,98 €), mais aussi des Grands Chantiers Régionaux et du Plan de Relance Régional ont nécessité une mobilisation d'emprunts important en 2019 soit 80 000 000 €. Le résultat de l'exercice sera affecté en partie, en 2020, au financement de la NRL par diminution du recours prévu à l'emprunt, pour cette opération, au BP 2020.

3 – les réalisations en dépenses et recettes en section de fonctionnement :

3.1 – les réalisations de dépenses de fonctionnement :

3.1.1 – engagement :

Conformément à la réglementation en vigueur et au règlement budgétaire et financier de la collectivité, les dépenses de la section de fonctionnement sont gérées en autorisations d'engagement et crédits de paiement (AE/CP) à l'exclusion des dépenses de personnel, des taxes et impôts ainsi que des intérêts de la dette.

Les autorisations d'engagement (AE) ouvertes au budget 2019 s'élèvent à 385 567 362,00 €.

Sur ce total, les AE votées au titre de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, soit 161 745 528,00€ représentent 42% des capacités d'engagement ouvertes en fonctionnement.

ch.	fonctions	BP	prévisions	engagement	e/p	annulations	2018
930	services généraux	23 274 763,00	30 474 841,32	27 256 801,54	89,4%	3 218 039,78	33 927 773,33
932	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	143 984 569,00	161 745 528,00	145 516 220,85	90,0%	16 229 307,15	120 648 844,54
933	culture sports et loisirs	14 173 265,00	17 424 265,00	16 230 929,82	93,2%	1 193 335,18	18 100 407,33
934	santé et action sociale	2 185 000,00	2 278 000,00	1 742 144,33	76,5%	535 855,67	2 345 332,65
935	aménagement	3 759 900,00	3 784 900,00	2 384 214,69	63,0%	1 400 685,31	4 037 489,67
936	action économique	35 100 280,00	36 650 280,00	31 469 597,03	85,9%	5 180 682,97	31 364 608,41
937	environnement	22 212 810,00	15 152 810,00	12 660 564,50	83,6%	2 492 245,50	12 116 277,51
938	transports	106 207 595,00	117 420 249,00	116 728 359,03	99,4%	691 889,97	72 147 003,98
944	groupes élus	67 871,00	90 500,00	88 478,20	97,8%	2 021,80	92 258,00
952	dépenses imprévues	600 000,00	545 988,68	0,00	0,0%	545 988,68	0,00
	total AE	351 566 053,00	385 567 362,00	354 077 309,99	91,8%	31 490 052,01	327 359 754,61

Les engagements comptables effectués en 2019 (au niveau du Conseil Régional ou de la Commission Permanente) s'élèvent à 354 077 309,99 € soit un taux de réalisation de 91,8%. Par rapport à 2018, ces engagements progressent de 8,2%.

Conformément au règlement budgétaire et financier, les AE et AP non engagées comptablement en fin d'exercice sont proposées en annulation.

Pour rappel, dans le cadre du budget tardif, il a été proposé pour assurer le bon fonctionnement de la collectivité en attendant le vote du budget primitif 2019, l'inscription budgétaire de capacités d'engagement pour un montant de 29 176 262 € en DM2 lors de l'assemblée plénière du 19 décembre 2018. Aussi, lors de l'assemblée plénière du 28 novembre 2019, il a été voté une inscription budgétaire de 19 842 152 € en autorisations d'engagement lors de la DM2 de l'exercice 2019 pour anticiper la période du budget tardif 2020. Retraite de ces 2 décisions modificatives, la prévision d'engagement de l'exercice 2019 est de 394 901 472 €.

3.1.2 – mandatement :

En mouvements budgétaires, les prévisions de crédits de paiement inscrits en fonctionnement s'élèvent à 765 794 591,00 € dont 502 697 363,00 € en mouvements réels et 263 097 228,00 € en mouvements d'ordre.

chap	libellé	prévisions	réalisations	reports	2018	r/p	évol
	opérations ventilées	475 532 546,94	448 169 886,49	0,00	446 363 035,33	94,2%	0,4%
930	services généraux	99 838 197,74	92 215 831,74	0,00	93 518 243,26	92,4%	-1,4%
932	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	198 352 203,00	188 825 806,63	0,00	100 174 630,21	95,2%	1,7%
933	culture sports et loisirs	23 250 960,00	21 834 538,55	0,00	83 940 645,61	93,9%	3,3%
934	santé et action sociale	2 032 000,00	1 596 213,89	0,00	21 136 625,16	78,6%	0,9%
935	aménagement	3 086 270,00	1 625 109,10	0,00	1 582 551,86	52,7%	-43,6%
936	action économique	32 244 071,46	27 656 696,12	0,00	2 879 011,10	85,8%	1,3%
937	environnement	10 669 340,00	10 229 948,22	0,00	27 303 387,94	95,9%	-12,0%
938	transports	106 059 504,74	104 185 742,24	0,00	11 622 078,08	98,2%	0,0%
	opérations non ventilées	290 262 044,06	161 814 332,09	0,00	148 680 045,88	55,7%	8,8%
940	impositions directes	92 500,00	86 404,81	0,00	94 670,89	93,3%	-8,7%
941	autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00		
943	opérations financières	26 122 000,00	23 205 977,78	0,00	20 674 686,40	88,8%	12,2%
944	frais des groupes d'élus	495 216,06	244 772,22	0,00	344 416,59	49,4%	-28,9%
945	provisions	455 000,00	455 000,00	0,00	450 027,40	100,0%	1,1%
946	transferts entre section	140 315 710,00	137 822 177,28	0,00	127 116 244,60	98,2%	8,4%
953	virement à la SI	122 781 518,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	
	total fonctionnement	765 794 591,00	609 984 218,58	0,00	595 043 081,21	79,7%	2,5%

Les réalisations de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 609 984 218,58 € dont 472 162 041,30 € en mouvements réels et 137 822 177,28 € en mouvements d'ordre.

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 79,7 % par rapport aux prévisions totales. Pour les seules dépenses en mouvements réels il est de 93,9 %.

Par rapport aux réalisations 2018, les dépenses de fonctionnement augmentent de 2,5 %. Par contre, pour les seules dépenses en mouvements réels, on constate une augmentation de 0,9 %.

3.2 – recettes de fonctionnement :

Les prévisions s'élèvent à 765 794 591,00 € dont 619 075 490,00 € en mouvements réels et 146 719 101,00€ en mouvements d'ordre.

chap	libellé	prévisions	réalisations	reports	2018	r/p	évol
	opérations ventilées	131 497 100,00	135 162 570,59	0,00	113 520 439,24	102,8%	19,1%
930	services généraux	37 362 600,00	37 213 227,91	0,00	41 903 661,99	99,6%	-11,2%
932	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	92 361 000,00	94 015 502,48	0,00	62 259 972,77	101,8%	47,0%
933	culture sports et loisirs	755 000,00	725 060,65	0,00	1 695 831,82	96,0%	-5,8%
934	santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	8 601,69		-100,0%
935	aménagement	150 000,00	185 555,50	0,00	787 345,75	123,7%	-76,4%
936	action économique	18 500,00	1 599 225,84	0,00	4 235 584,29	8644,5%	-62,2%
937	environnement	0,00	116 303,91	0,00	84 772,14		37,2%
938	transports	850 000,00	1 307 594,30	0,00	1 774 679,35	153,8%	-26,3%
	opérations non ventilées	603 547 491,00	615 758 134,88	0,00	618 062 622,35	102,0%	-0,4%
940	impositions directes	99 559 800,00	99 505 295,75	0,00	94 994 411,34	99,9%	4,7%
941	autres impôts et taxes	287 204 920,00	303 425 603,21	0,00	300 040 558,10	105,6%	1,1%
942	dotations et participations	70 063 670,00	70 190 846,65	0,00	80 199 968,95	100,2%	-12,5%
943	opérations financières	0,00	6 327 851,34	0,00	1 235 301,59		412,3%
945	provisions	0,00	1 300 000,00	0,00	110 022,00		1081,6%
946	transferts entre sections	146 719 101,00	135 008 537,93	0,00	141 482 360,37	92,0%	-4,6%
	résultat n-1	30 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	
	total fonctionnement	765 794 591,00	750 920 705,47	0,00	731 583 061,59	98,1%	2,6%

Les réalisations de recettes de fonctionnement s'élèvent à 750 920 705,47 € dont 615 912 167,54 € en mouvements réels et 135 008 537,93 € en mouvements d'ordre.

Le taux de réalisation de ces recettes est de 98,1% par rapport aux prévisions de la section. Pour les seules recettes en mouvements réels il est de 99,5%.

Par rapport aux réalisations 2018, les recettes de fonctionnement augmentent de +2,6 %. Pour les seules recettes en mouvements réels, l'augmentation est de + 4,4 %.

Pour comprendre cette évolution, il convient d'analyser les recettes, en mouvements réels, par grandes catégories.

	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Reports 2019	Réalisé 2018	n/p	évol.
fiscalité	437 364 720,00	451 739 908,35	0,00	445 162 603,44	103,3%	1,5%
fiscalité directe	99 559 800,00	99 505 295,75	0,00	94 994 411,34	99,9%	4,7%
CVAE	57 463 953,00	57 463 953,00	0,00	52 397 797,00	100,0%	9,7%
IFER	3 447 631,00	3 245 780,00	0,00	3 427 905,00	94,1%	-5,3%
FNGIR	2 869 393,00	2 869 393,00	0,00	2 869 393,00	100,0%	0,0%
compensations	15 378 823,00	15 776 325,00	0,00	16 529 046,00	102,6%	-4,6%
frais de gestion FLD	20 400 000,00	20 149 844,75	0,00	19 770 270,34	98,8%	1,9%
fiscalité indirecte	337 804 920,00	352 234 612,60	0,00	350 168 192,10	104,3%	0,6%
taxe carburants	124 804 920,00	130 625 898,67	0,00	141 715 862,19	104,7%	-7,8%
CMI région	103 000 000,00	106 985 223,50	0,00	101 605 983,69	103,9%	5,3%
taxe transport	2 600 000,00	2 612 298,62	0,00	2 620 966,35	100,5%	-0,3%
taxe rhums	2 200 000,00	2 488 426,48	0,00	2 191 983,83	113,1%	13,5%
cartes grises	25 400 000,00	31 095 154,00	0,00	25 360 963,00	122,4%	22,6%
permis de conduire	1 200 000,00	1 812 906,00	0,00	1 653 662,00	151,1%	9,6%
taxe apprentissage	50 600 000,00	48 809 009,39	0,00	50 127 634,00	96,5%	-2,6%
quote part TICPE	12 200 000,00	10 935 207,24	0,00	10 368 162,41	89,6%	5,5%
fraction TVA	15 800 000,00	16 870 488,70	0,00	14 522 974,63	106,8%	
transferts	144 644 670,00	146 243 170,12	0,00	131 005 900,81	101,1%	11,6%
dotations	70 063 670,00	70 190 846,65	0,00	80 199 968,95	100,2%	-12,5%
OGD	69 663 670,00	69 663 670,00	0,00	69 678 866,00	100,0%	0,0%
autres/ FCTVA	400 000,00	527 176,65	0,00	10 521 102,95	131,8%	-95,0%
subventions	74 581 000,00	76 052 323,47	0,00	50 805 931,86	102,0%	49,7%
Europe	44 386 000,00	44 166 000,22	0,00	41 887 466,92	99,5%	5,4%
Etat	29 195 000,00	29 461 712,71	0,00	6 108 958,04	100,9%	382,3%
autres	1 000 000,00	2 424 610,54	0,00	2 809 506,90	242,5%	-13,7%
produits	37 066 100,00	17 929 089,07	0,00	13 932 196,97	48,4%	28,7%
de gestion	5 253 500,00	5 360 691,65	0,00	5 727 286,64	102,0%	-6,4%
financiers	175 000,00	1 702 603,67	0,00	282 747,25	972,9%	502,2%
exceptionnels	887 600,00	10 865 793,75	0,00	7 922 163,08	1224,2%	37,2%
résultat n-1	30 750 000,00	0,00	0,00	0,00	100,0%	
total RRF en MR	619 075 490,00	615 912 167,54	0,00	590 100 701,22	99,5%	4,4%

Les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité reposent principalement sur les recettes fiscales (70,6% des prévisions) et les recettes de transferts (dotations État et subventions) (23,4% des prévisions).

Les recettes fiscales réalisées en 2019 s'élèvent à 451 739 908,35 €, en progression 1,5% par rapport à l'exercice 2018.

Les recettes fiscales directes représentent 16,2% des recettes réelles de fonctionnement et s'élèvent à 99 505 295,75 €. Elles se composent de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), du Fonds National de Garantie des Ressources et compensations de fiscalité (FNGIR), des compensations ainsi que d'une fraction des frais de gestion sur fiscalité directe perçue par l'État.

Les recettes fiscales indirectes représentent 57,2 % des recettes réelles de fonctionnement et s'élèvent à 352 234 612,60 € en augmentation de 0,6 % par rapport à 2018.

Les dotations versées par l'État en 2019 s'élèvent 70 190 846,65 € et se composent essentiellement de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD 69,7M€) . Elles diminuent de – 12,5% par rapport à 2018 du fait du versement du solde du fonds exceptionnel aux régions en matière de développement économique à hauteur de 10M€.

Les subventions perçues sur 2019 s'élèvent à 76 052 323,47€ et proviennent principalement de l'Europe (44,2 M€). La réalisation de cette catégorie de recettes est en hausse de 5,4 % par rapport à 2018 du fait de déclarations de dépenses éligibles au FSE plus soutenues et du versement de la subvention État pour le PACTE 2019.

Chap.	Libellé	Prévisions 2019	Réalisations 2019
930	FSE SUBVENTION GLOBALE 2014-2020	30 000 000,00	30 599 808,71
930	EUROPE ASSISTANCE TECHNIQUE 2014-2020	4 000 000,00	1 647 308,44
930	INTERREG 2014-2020	150 000,00	582 994,52
932	POE 2014-2020 FEDER BOURSES DOCTORALES	736 000,00	67 200,00
932	FSE FORMATION PROFESSIONNELLE 2014-2020 HSG	3 000 000,00	2 253 552,67
932	POE FSE 2014 2020 IEJ	6 500 000,00	9 015 135,88
s/total UE		44 386 000,00	44 166 000,22
930	AUTRES	0,00	148 020,05
930	AUTRES	0,00	85 322,66
932	PIC 2018 - AMORCAGE	7 425 000,00	7 425 000,00
932	PACTE 2019	21 500 000,00	21 500 000,00
933	PARTICIPATION DE L'ETAT AU FONCTIONNEMENT DU CNR	180 000,00	198 270,00
933	PARTICIPATIONS ETAT	90 000,00	55 000,00
936	AUTRES PARTICIPATION ETAT	0,00	47 100,00
937	AUTRES PARTICIPATION ETAT	0,00	3 000,00
s/total ETAT		29 195 000,00	29 461 712,71
932	FPSP	1 000 000,00	2 104 294,50
932	AUTRE PARTICIPATION	0,00	29 044,29
936	PARTICIPATION AUTRES ORGANISMES	0,00	41 521,75
936	AUTRES	0,00	0,00
936	AUTRES PARTICIPATIONS	0,00	249 750,00
s/total autres		1 000 000,00	2 424 610,54
total		74 581 000,00	76 052 323,47

Les produits enfin, dont la réalisation 2019 s'élève à 17 929 089,07 € sont pour l'essentiel des produits de gestion (cotisations CRR, participation pour la restauration et hébergement lycées, redevances,...) ainsi que des produits exceptionnels (pénalités, reversements, ...). Ils sont en augmentation de 28,7 % du fait de demandes de remboursement sur trop perçus et de cessions.

4 – les réalisations en dépenses et recettes en section d'investissement :

4.1 - dépenses d'investissement :

4.1.1 – engagement :

Les autorisations de programme ouvertes en 2019 s'élèvent à 278 774 427,00 €.

ch.	fonctions	BP	prévisions	engagement	e/p	annulations	2018
900	services généraux	14 952 820,07	14 952 820,07	14 534 404,54	97,2%	418 415,53	7 008 187,31
902	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	57 007 972,00	55 607 972,00	45 615 255,14	82,0%	9 992 716,86	8 568 302,96
903	culture sports et loisirs	26 600 000,00	28 000 000,00	21 350 790,99	76,3%	6 649 209,01	67 809 919,39
904	santé et action sociale	400 000,00	400 000,00	316 500,00	79,1%	83 500,00	16 480 739,03
905	aménagement	32 953 036,00	32 953 036,00	19 234 169,44	58,4%	13 718 866,56	33 900,00
906	action économique	41 374 848,93	41 374 848,93	29 351 710,71	70,9%	12 023 138,22	35 233 118,84
907	environnement	18 117 750,00	18 917 750,00	14 357 326,65	75,9%	4 560 423,35	19 632 555,56
908	transports	85 780 000,00	86 568 000,00	75 220 375,62	86,9%	11 347 624,38	9 903 792,43
	total AP	277 186 427,00	278 774 427,00	219 980 533,09	78,9%	58 793 893,91	362 562 153,09

Les engagements comptables effectués s'élèvent à 219 980 533,09 € soit un taux de réalisation de 78,9%.

Conformément au règlement budgétaire et financier de la collectivité, il est proposé de ne pas reporter les AP non engagées en fin d'exercice.

4.1.2 – mandatement :

Les prévisions de crédits de paiement en section d'investissement s'élèvent à 964 607 694,59 € en mouvements budgétaires dont 603 477 593,59 € en mouvements réels et 361 130 101,00 € en mouvements d'ordre.

chap	libellé	prévisions	réalisations	reports	2018	np	évol
	opérations ventilées	474 286 618,00	397 541 430,88	0,00	534 333 740,27	83,8%	-25,6%
900	services généraux	11 036 653,87	6 883 712,04	0,00	4 825 408,55	62,4%	42,7%
902	enseignement formation professionnelle et apprentissage	74 739 889,00	67 506 158,70	0,00	9 325 934,30	90,3%	-9,8%
903	culture sports et loisirs	26 143 668,00	19 319 310,26	0,00	71 816 185,45	73,9%	-16,5%
904	santé et action sociale	200 000,00	178 124,00	0,00	23 147 636,56	89,1%	308,3%
905	aménagement	35 044 195,00	23 942 561,77	0,00	43 627,03	68,3%	36,3%
906	action économique	55 589 494,13	38 343 808,11	0,00	17 565 049,12	58,9%	242,3%
907	environnement	17 449 575,00	11 441 558,81	0,00	11 203 318,35	65,6%	7,8%
908	transports	253 983 143,00	229 926 197,19	0,00	10 816 835,98	90,5%	-40,4%
	opérations non ventilées	490 321 076,59	272 879 242,94	0,00	274 025 611,04	55,7%	-0,4%
923	opérations financières	41 475 439,00	40 044 168,42	0,00	385 789 744,93	96,5%	7,2%
925	opérations patrimoniales	214 411 000,00	10 111 000,00	0,00	37 352 693,55	4,7%	-62,8%
926	transferts entre section	146 719 101,00	135 008 537,93	0,00	27 153 876,61	92,0%	-4,6%
001	solde d'exécution de la 31	87 715 536,59	87 715 536,59	0,00	141 482 360,37	100,0%	28,9%
	total investissement	964 607 694,59	670 420 673,82	0,00	808 359 351,31	69,5%	-17,1%

Les réalisations des dépenses en section d'investissement s'élèvent à 670 420 673,82 € dont 525 301 135,89 € en mouvements réels et 145 119 537,93 € en mouvements d'ordre.

Le taux global de réalisation des dépenses d'investissement est de 69,5 % par rapport aux prévisions

totales de la section. Pour les seules dépenses en mouvements réels et hors opérations non ventilées, il est de 83,8 %.

Par rapport aux réalisations 2018, les dépenses d'investissement diminuent de - 17,1 %. Pour les seules dépenses en mouvements réels et hors opérations non ventilées, il est constaté une baisse de - 25,6 % .

4.2 – recettes d'investissement et restes à réaliser :

En opérations budgétaires, les prévisions de recettes en investissement pour 2019 s'élèvent à 964 607 694,59 € dont 487 099 466,59 € en mouvements réels et 477 508 228,00 € en mouvements d'ordre.

ch.	libellé	prévisions	réalisations	reports	2018	rip	évol
opérations ventilées		172 893 036,00	164 778 742,29	0,00	177 198 363,27	95,3%	-7,0%
900	services généraux	0,00	54 621,57		51 200,00		6,7%
902	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55 443 036,00	51 944 806,06		364 063,54	93,7%	6,7%
903	culture sports et loisirs	0,00	79 439,87		48 299 364,69		-84,3%
904	santé et action sociale	0,00	0,00		505 229,84		
905	aménagement	0,00	115 029,90		0,00		-88,4%
906	action économique	0,00	400 531,94		364 414,27		-88,4%
907	environnement	3 550 000,00	4 105 553,67		7 250 466,26	115,6%	115,7%
908	transports	113 900 000,00	108 078 759,28		1 903 002,46	94,9%	-9,8%
opérations non ventilées		791 714 658,59	401 687 327,32	0,00	543 445 451,45	50,7%	-26,1%
921	taxes non affectées	2 667 122,00	2 667 122,25		3 069 628,88	100,0%	-13,1%
922	dotations et participations	46 000 000,00	50 997 047,41		49 428 148,41	110,9%	3,2%
923	opérations financières	262 239 308,59	200 089 980,38		336 677 552,95	76,3%	-40,6%
925	opérations patrimoniales	214 411 000,00	10 111 000,00		27 153 876,61	4,7%	-62,8%
926	transferts entre section	140 315 710,00	137 822 177,28		127 116 244,60	98,2%	8,4%
951	virement de la SF	122 781 518,00	0,00		0,00	0,0%	
954	produit de cession d'immob.	3 300 000,00	0,00		0,00	0,0%	
total investissement		964 607 694,59	566 466 069,61	0,00	720 643 814,72	58,7%	-21,4%

Les réalisations s'établissent à 566 466 069,61 € dont 418 532 892,33 € en mouvements réels et 147 933 177,28 € en mouvements d'ordre.

Le taux de réalisation de ces recettes est de 58,7% par rapport aux prévisions de la section. Pour les seules recettes en mouvements réels il est de 85,9 %.

	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Reports 2019	Réalisé 2018	r/p	évol.
dotations	46 911 036,00	46 911 036,00	0,00	46 911 036,00	100,0%	0,0%
DRES	46 911 036,00	46 911 036,00	0,00	46 911 036,00	100,0%	0,0%
fiscalité	2 667 122,00	2 667 122,25	0,00	3 069 628,88	100,0%	-13,1%
OM FRDE	2 667 122,00	2 667 122,25	0,00	3 069 628,88	100,0%	-13,1%
subventions	125 982 000,00	116 634 165,35	0,00	129 367 100,43	92,6%	-9,8%
Europe	20 782 000,00	10 576 611,11	0,00	24 616 791,38	50,9%	-57,0%
Etat	100 000 000,00	100 537 684,63	0,00	101 559 888,27	100,5%	-1,0%
autres	5 200 000,00	5 519 869,61	0,00	3 190 420,78	106,2%	73,0%
autres recettes	49 300 000,00	52 230 588,35	0,00	50 348 375,25	105,9%	3,7%
FCTVA	46 000 000,00	50 997 047,41	0,00	49 428 148,41	110,9%	3,2%
cessions	3 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	
autres	0,00	1 233 540,94	0,00	920 226,84		34,0%
emprunt	142 149 328,21	80 000 000,00	0,00	198 531 000,00	56,3%	-59,7%
résultat antérieur	120 089 980,38	120 089 980,38	0,00	138 146 552,95	100,0%	-13,1%
total RRI	487 099 466,59	418 532 892,33	0,00	566 373 693,51	85,9%	-26,1%

Par rapport aux réalisations 2018, les recettes d'investissement diminuent de -26,1 % en mouvements réels. Cette dernière est essentiellement due à une baisse des subventions Europe liée à un décalage sur 2020 des dépôts de déclarations de dépenses éligibles sur les opérations en maîtrise d'ouvrage région et à une diminution du besoin d'emprunt 2019 mobilisé à hauteur de 80M€ sur une prévision de 142M€.

5 – les écritures d'ordre budgétaires:

Les opérations d'ordre budgétaires n'ont pas d'impact sur la trésorerie tout en contribuant à l'équilibre budgétaire et à la définition du résultat.

Elles s'équilibrent en dépenses et recettes et concernent pour l'essentiel les amortissements et l'autofinancement complémentaire.

Les prévisions budgétaires pour les écritures d'ordre s'élèvent à 624 227 329,00€. Conformément à la réglementation budgétaire et comptable, l'autofinancement complémentaire (122 781 518,00€) est prévu mais n'est pas réalisé dans l'exercice.

De ce fait la section de fonctionnement dégage un résultat fortement positif et la section d'investissement un déficit. Une délibération spéciale, proposée par ailleurs, affectera en priorité le résultat de fonctionnement à la couverture du déficit d'investissement.

Les écritures d'ordre constatées en 2019 sont les suivantes :

chap.		dépenses		recettes	
		prévisions	réalisations	prévisions	réalisations
	fonctionnement	263 097 228,00	137 822 177,28	146 719 101,00	135 008 537,93
946	neutralisation amortissement			98 973 594,00	90 221 727,05
946	reprise subvention			47 745 507,00	43 500 888,03
946	reprise amortissement			0,00	0,00
946	différence sur réalisations immo			0,00	1 285 922,85
946	amortissement	140 315 710,00	131 619 255,49		
946	différence sur réalisations	0,00	3 448 759,83		
946	cessions immobilisations	0,00	2 754 161,96		
953	autofinancement complémentaire	122 781 518,00	0,00		
	investissement	361 130 101,00	145 119 537,93	477 508 228,00	147 933 177,28
925	opérations patrimoniales	214 411 000,00	10 111 000,00	214 411 000,00	10 111 000,00
926	neutralisation amortissement	98 973 594,00	90 221 727,05		
926	reprise subvention	47 745 507,00	43 500 888,03		
926	reprise amortissement	0,00	0,00		
926	différence sur réalisations immo.	0,00	1 285 922,85		
951	autofinancement complémentaire			122 781 518,00	0,00
926	cessions immobilisations			0,00	2 754 161,96
926	différence sur réalisations			0,00	3 448 759,83
926	amortissement			140 315 710,00	131 619 255,49
	total	624 227 329,00	282 941 715,21	624 227 329,00	282 941 715,21

6 – rapprochement CA et trajectoire d'équilibre budgétaire :

La Région accompagnée du Cabinet FCL a actualisé sa Trajectoire d'Equilibre (TE) à l'horizon 2023 afin de poursuivre son projet de mandature et assurer ses missions réglementaires.

Par rapport à la trajectoire d'équilibre présentée en 2017 lors du BP 2018, et en complément de celle de 2012, les ratios prudentiels, que sont l'épargne et la capacité de désendettement, ont évolué depuis 2013 comme suit :

	TE 2012				TE 2017			CA Région						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
recettes réelles de fonctionnement	506,1	526,0	533,2	540,6	594,5	590,9	591,5	522,4	558,4	560,1	509,4	607,9	590,1	615,9
dépenses réelles d'exploitation	349,8	356,2	362,7	367,7	467,6	421,1	422,8	362,8	385,3	386,7	403,5	453,7	447,3	449,0
épargne de gestion	156,3	169,8	170,5	172,9	126,9	159,8	168,7	159,5	173,1	173,4	105,9	154,2	142,8	166,9
intérêts dette	9,5	9,5	12,3	13,7	18,1	20,8	25,3	10,1	9,2	8,5	11,3	16,5	20,7	23,2
épargne brute	146,8	160,3	158,2	159,2	108,8	139,0	143,4	149,4	163,9	164,9	94,6	137,7	122,1	143,7
remboursement dette	20,0	20,7	22,7	37,7	57,0	41,1	52,2	19,9	19,9	19,9	52,0	35,9	37,4	40,0
épargne nette	126,8	139,6	135,5	121,5	51,8	97,9	91,2	129,5	144,0	145,0	42,6	101,8	84,7	103,7
dépenses d'équipement	310,1	309,1	414,2	568,5	589,7	545,0	515,0	281,0	440,5	590,0	528,3	603,3	534,3	397,5
recettes propres d'investissement	163,5	108,3	143,0	213,7	313,3	229,1	224,0	154,0	104,0	176,8	182,8	317,9	229,7	218,4
recours à l'emprunt	19,8	61,3	175,1	193,9	195,6	218,0	199,7	0,0	62,4	299,0	331,1	239,0	198,5	80,0
fonds de roulement final	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	160,2	34,4	0,7	29,0	84,4	63,0	67,6
endettement	321,9	362,4	514,8	671,0	985,1	1 162,00	1 309,50	308,5	350,9	565,7	825,3	1 028,40	1 189,50	1 229,50
dette/EB	2,0	2,1	2,3	4,0	9,0	8,4	9,1	2,1	2,1	3,4	8,7	7,5	9,7	8,6

En résumé de l'exercice comptable 2019, et en rupture avec les évolutions des exercices antérieurs, le fait marquant à retenir est la maîtrise marquée des dépenses de fonctionnement au regard des obligations imposées par l'État (croissance maximale de 1,2 % des dépenses réelles de fonctionnement durant les trois prochaines années) ; ce résultat sera à intégrer à **la Trajectoire d'Équilibre afin de permettre le maintien d'une capacité de désendettement dans les limites admises par les établissements financiers (BEI : 12 années)**.

BUDGETS ANNEXES

1 – production et distribution énergie

Par délibération en date du 07/11/2013, le Conseil Régional a décidé de suivre dans un budget annexe les opérations de vente d'énergie produite par l'installation hydroélectrique des Bras des Lianes, la redevance d'occupation du domaine publique versée par des prestataires privés au titre de la mise à disposition de toitures de certains lycées pour l'exploitation de panneaux photovoltaïques ainsi que les ventes d'électricité produite à partir des panneaux photovoltaïques du CPOI et de certains lycées, ceci afin de faciliter le suivi des opérations qui sont assujetties de plein droit à la TVA.

chap.	libellé	dépenses			recettes		
		prévisions	réalisations	reports	prévisions	réalisations	reports
011	charges à caractère général	420 345,74	72 188,88	0,00			
012	charges de personnel	50 000,00	18 121,75	0,00			
65	Autres charges gestion courante	100,00	0,00	0,00			
67	Charges exceptionnelles	23 700,00	22 694,06	0,00			
69	impôts	1 000,00	0,00	0,00			
70	redevance perçues				172 000,00	325 897,08	0,00
75	produits gestion courante				100,00	0,00	0,00
002	résultat de fonctionnement n-1				323 045,74	323 045,74	0,00
	total fonctionnement	495 145,74	113 004,69	0,00	495 145,74	648 942,82	0,00

Ce budget annexe dégage fin 2019, un résultat de fonctionnement cumulé de 535 938,13 €.

2 – interventions sous forme de DSP (musées régionaux)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les règles d'assujettissement à la TVA applicables aux collectivités qui mettent en affermage l'exploitation d'un service public ont été modifiées, de même que les modalités de récupération de la TVA payée lors de l'acquisition ou de la construction des équipements affermés.

Le nouveau dispositif prévoit que les collectivités qui mettent à disposition de leur délégataire, à titre onéreux (c'est à dire contre versement d'une redevance), les investissements nécessaires à l'exploitation du service, sont assujetties à TVA. Du fait de cet assujettissement, les collectivités doivent soumettre les redevances à la TVA. En contrepartie, elles pourront « récupérer » la TVA payée en exerçant directement leur droit à déduction.

La redevance annuelle perçue par la Région de la SPL Réunion des Musées Régionaux pour l'exploitation des structures muséales régionales entre dans le champ d'application de ce dispositif.

chap.	libellé	dépenses			recettes		
		prévisions	réalisations	reports	prévisions	réalisations	reports
002	résultat n-1				0,00	0,00	0,00
012	charges de personnel	70 000,00	27 783,17	0,00			
042	transferts entre section	2 905 000,00	2 847 390,94	0,00	2 905 000,00	2 833 459,67	
65	charges de gestion	100,00	0,00	0,00			
67	charges exceptionnelles	1 500,00	0,00				
69	impôts	20 000,00	0,00	0,00			
75	produits de gestion courante				351 100,00	351 000,00	0,00
023	virement à la SI	259 500,00	0,00	0,00			
	total fonctionnement	3 256 100,00	2 875 174,11	0,00	3 256 100,00	3 184 459,67	0,00
021	virement de la SF				259 500,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds div et réserves				542 903,88	542 903,88	
13	subventions d'investissement				0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	593 434,88	0,00	0,00			0,00
040	transferts entre section	2 905 000,00	2 833 459,67	0,00	2 905 000,00	2 847 390,94	
001	solde d'exécution de la SI n-1	208 969,00	208 969,00	0,00			
	total investissement	3 707 403,88	3 042 428,67	0,00	3 707 403,88	3 390 294,82	0,00
	total DSP musées	6 963 503,88	5 917 602,78	0,00	6 963 503,88	6 574 754,49	0,00

Ce budget annexe dégage fin 2019, un excédant de fonctionnement cumulé de 309 285,56 € et un excédant d'investissement de 347 866,15 €. Le résultat global cumulé est de 657 151,71 €

3 – transport

La loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », confie de nouvelles compétences aux régions. Elle prévoit notamment le transfert de la compétence transport des départements aux régions à compter du 1er janvier 2017.

En matière de transports, la loi « NOTRe », dispose que :

- La compétence des « transports routiers interurbains », à la charge des départements, sera transférée aux Régions dès le 1er janvier 2017
- La compétence « transports scolaires » des départements est transférée aux régions à partir du 1er septembre 2017
- Les régions auront la possibilité de déléguer cette nouvelle compétence à des autorités organisatrices de second rang.
- Le transport adapté des élèves en situation de handicap reste à la charge des départements.

A l'occasion du transfert, une convention est signée entre le Département et la Région, pour les transports interurbains et pour les transports scolaires.

chap.	libellé	dépenses			recettes		
		prévisions	réalisations	reports	prévisions	réalisations	reports
011	charges à caractère général	23 095 000,00	22 109 584,16	0,00			
65	Autres charges gestion courante	10 610 000,00	9 582 609,63	0,00			
74	subventions d'exploitation				28 804 040,74	28 804 040,74	0,00
75	produits de gestion courante				65 000,00	142 890,31	
77	produits exceptionnels				0,00	0,00	
002	résultat de fonctionnement n-1				4 835 959,26	4 835 959,26	0,00
	total fonctionnement	33 705 000,00	31 692 193,79	0,00	33 705 000,00	33 782 890,31	0,00

Ce budget annexe dégage fin 2019, un résultat de fonctionnement cumulé de 2 090 696,52 €.

BUDGETS CONSOLIDES : budget principal + budgets annexes

	dépenses		recettes		résultat consolidé
	prévisions	réalisations	prévisions	réalisations	
fonctionnement	803 250 836,74	644 664 591,17	803 250 836,74	819 286 998,27	174 622 407,10
budget principal	765 794 591,00	609 984 218,58	765 794 591,00	781 670 705,47	171 686 486,89
BA énergie	495 145,74	113 004,69	495 145,74	648 942,82	535 938,13
BA DSP	3 256 100,00	2 875 174,11	3 256 100,00	3 184 459,67	309 285,56
BA Transport	33 705 000,00	31 692 193,79	33 705 000,00	33 782 890,31	2 090 696,52
investissement	968 315 098,47	673 463 102,49	968 315 098,47	569 856 364,43	-103 606 738,06
budget principal	964 607 694,59	670 420 673,82	964 607 694,59	566 466 069,61	-103 954 604,21
BA énergie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BA DSP	3 707 403,88	3 042 428,67	3 707 403,88	3 390 294,82	347 866,15
BA Transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	1 771 565 935,21	1 318 127 693,66	1 771 565 935,21	1 389 143 362,70	71 015 669,04

Le budget consolidé dégage un résultat global de 71 015 669,04 € conforme à celui du compte de gestion 2019 de M. le Payeur Régional.

BUDGETS AUTONOMES

1 - PO FEDER (2014-2020)

Dans le cadre de sa fonction d'Autorité de Gestion pour le FEDER convergence 2014-2020, le Conseil Régional a décidé, par délibération en date du 17 octobre 2014 de suivre, dans un budget doté de l'autonomie financière, les opérations relatives aux fonds FEDER sous la nomenclature budgétaire et comptable M57 en valorisant la fonction 0.

A cette occasion le Conseil Régional a engagé comptablement une capacité d'engagement de 1 130,4 M€. L'exécution fin 2019 des prévisions de dépenses et recettes est la suivante :

chap.	libellé	dépenses			recettes		
		prévisions	réalisations	reports	prévisions	réalisations	reports
9305	gestion des fonds européens	63 239 504,98	19 385 638,14	43 853 866,84	83 425 108,38	28 032 084,52	55 393 023,86
946	transferts entre section	89 659 058,78	59 772 705,85	29 886 352,93	89 659 058,78	59 772 705,85	29 886 352,93
002	résultat fonctionnement n-1	20 185 603,40	20 185 603,40	0,00			
	total fonctionnement	173 084 167,16	99 343 947,39	73 740 219,77	173 084 167,16	87 804 790,37	85 279 376,79
9005	gestion des fonds européens	434 954 601,09	53 600 922,02	381 353 679,07	395 156 013,86	70 870 021,37	324 285 992,49
923	dettes et autres opérations financières						
926	transferts entre section	89 659 058,78	59 772 705,85	29 886 352,93	89 659 058,78	59 772 705,85	29 886 352,93
001	résultat investissement n-1				39 798 587,23	39 798 587,23	0,00
	total investissement	524 613 659,87	113 373 627,87	411 240 032,00	524 613 659,87	170 441 314,45	354 172 345,42
	total budget FEDER	697 697 827,03	212 717 575,26	484 980 251,77	697 697 827,03	258 246 104,82	439 451 722,21

Ce budget autonome dégage fin 2019, un résultat de fonctionnement cumulé de (-) 11 539 157,02€ et un résultat d'investissement cumulé de 57 067 686,58€. Le déficit de fonctionnement sera reporté et équilibré dans le cadre du budget supplémentaire/DM2 de l'exercice 2020.

2 – PO - INTERREG V OI (2014-2020)

Dans le cadre de sa fonction d'Autorité de Gestion pour la gestion des fonds européens INTERREG V OI (2014-2020), le Conseil Régional a, par délibération en date du 10 avril 2015, décidé d'en assurer le suivi à partir d'un budget doté de l'autonomie financière sous la nomenclature budgétaire et comptable M57 en valorisant la fonction 0.

A cette occasion le Conseil Régional a engagé comptablement une capacité d'engagement de 63,2 M€. L'exécution fin 2019 des prévisions de dépenses et recettes est la suivante :

chap.	libellé	dépenses			recettes		
		prévisions	réalisations	reports	prévisions	réalisations	reports
9305	gestion des fonds européens	13 408 193,65	4 380 403,54	14 027 790,11	19 292 895,63	6 267 584,97	13 025 310,66
002	résultat fonctionnement n-1	884 701,98	884 701,98	0,00	0,00	0,00	0,00
	total fonctionnement	19 292 895,63	5 265 105,52	14 027 790,11	19 292 895,63	6 267 584,97	13 025 310,66
9005	gestion des fonds européens	10 897 672,31	3 299 196,43	7 598 475,88	9 002 950,70	1 343 311,71	7 659 638,99
923	dettes et autres opérations financières						
001	résultat investissement n-1				1 894 721,61	1 894 721,61	0,00
	total investissement	10 897 672,31	3 299 196,43	7 598 475,88	10 897 672,31	3 238 033,32	7 659 638,99
	total budget POCT	30 190 567,94	8 564 301,95	21 626 265,99	30 190 567,94	9 505 618,29	20 684 949,65

Ce budget autonome dégage fin 2019, un résultat de fonctionnement cumulé de 1 002 479,45€ et un résultat d'investissement cumulé de (-) 61 163,11€. Le déficit d'investissement sera reporté et équilibré dans le cadre du budget supplémentaire/DM2 de l'exercice 2020.

ANNEXES

Les annexes budgétaires portant sur l'état des virements entre chapitres et l'état des virements à partir des dépenses imprévues sont également jointes au présent rapport.

annexe : état des virements entre chapitres

N° Arrêté	IMPUTATION D ORIGINE			IMPUTATION CREDITEE			MONTANT
	chap	fonc	nature	chap	fonc	nature	
DAF/20200110	930	020	673	932	20	673	10 000,00
DAF/20200110	930	020	611	932	222	6583	1 283,00
DAF/20200110	906	6311	204181	902	23	2045	151 213,00
DAF/20200110	930	020	611	932	222	6583	7 053,00
DAF/20200110	930	020	611	932	222	6583	13 500,00
DAF/20200110	930	020	611	933	311	6583	1 500,00
DAF/20200110	932	222	6583	933	311	6583	300,00
DAF/20200110	907	731	2041412	905	510	2041412	1 781 015,00
DAF/20200110	907	731	2041412	903	323	2041412	625 252,00
DAF/20200110	938	842	6251	930	020	62268	36 000,00
DAF/20200110	907	731	2041412	903	312	2041412	530 964,00
DAF/20200110	905	510	2041412	902	212	2041412	514 300,00
DAF/20200110	905	510	2041412	903	312	2041412	252 720,00
DAF/20200110	932	255	65131	938	825	6518	1 000 000,00
DAF/20200110	938	825	6518	932	255	65131	1 000 000,00
DAF/20200110	930	020	673	936	60	673	1 017 295,32
DAF/20200110	930	020	673	937	731	673	6 630,00
DAF/20200110	936	65	65748	943	01	66111	550 000,00
DAF/20200110	936	65	657382	943	01	66111	230 000,00
DAF/20200110	945	01	6817	943	01	66111	745 000,00

annexe : état des virements à partir des dépenses imprévues

A199-0002

prévision : **300 000,00**

ligne destinataire		montant
A202-0003	Autres participations CR	10 000.00
A160-0008	Entretien réparation voies réseaux espace vert	654.00
A209-0006	Patrimoine études et prestations	0.32
A197-0006	Frais divers bâtiment	43 357.00

Projet d'acte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu la délibération N° DAP 2020_0005 en date du 06 avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement et l'exercice des compétences de la collectivité régionale durant la phase d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19,

Vu le budget de l'exercice 2019,

Vu le rapport N° DAF / 108144 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'information donnée aux élus de la commission sectorielle concernée,

Considérant,

- **qu'en dépenses réelles**, les mandatements sur l'exercice 2019, tant en fonctionnement qu'en investissement, se sont élevés à 997,5 M€, selon la répartition suivante :

	prévisions	mandatements	2018	m/prév.	struct.	évol.
fonctionnement	502 697 363,00	472 162 041,30	467 926 836,61	93,9%	47,3%	0,9%
investissement	603 477 593,59	525 301 135,89	639 723 114,33	87,0%	52,7%	-17,9%
total	1 106 174 956,59	997 463 177,19	1 107 649 950,94	90,2%	100,0%	-9,9%

- **qu'en recettes réelles**, les titres émis s'élèvent à 1 034,4 M€, selon la répartition suivante :

	prévisions	titres émis	2018	r/prév.	struct.	évol.
fonctionnement	619 075 490,00	615 912 167,54	590 100 701,22	99,5%	59,5%	4,4%
investissement	487 099 466,59	418 532 892,33	566 373 693,51	85,9%	40,5%	-26,1%
total	1 106 174 956,59	1 034 445 059,87	1 156 474 394,73	93,5%	100,0%	-10,6%

- qu'avec la nomenclature budgétaire et comptable M57, le résultat se calcule section par section (différence entre les émissions de titres de recettes et de mandats de dépenses) en intégrant le résultat reporté de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser de la seule section d'investissement.,

- que ce résultat se caractérisent principalement, dans ses grandes masses par :
 - ▶ un résultat de la section de fonctionnement au solde excédentaire de (+) 171,69 M€,
 - ▶ un solde réglementaire de la section d'investissement déficitaire de (-) 103,95 M€,
- que sur ces bases, le résultat de l'exercice 2019, s'élève à 67,73 M€.

**L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,**

Décide,

- d'adopter le Compte Administratif 2019 tel qu'indiqué dans les tableaux ci-après :

Pour le Budget Principal

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
900	services généraux	6 883 712 04	54 621 57	adopté à la majorité
902	enseignement formation professionnelle et apprentissage	67 506 158 70	51 344 806 06	adopté à la majorité
903	culture vie sociale jeunesse sports et loisirs	19 319 310 26	79 439 87	adopté à la majorité
904	santé et action sociale (hors rsa)	178 124 00	0 00	adopté à la majorité
905	aménagement des territoires et habitat	23 942 561 77	115 029 90	adopté à la majorité
906	action économique	38 343 808 11	400 531 94	adopté à la majorité
907	environnement	11 441 558 81	4 105 553 57	adopté à la majorité
908	transports	229 926 197 19	108 078 759 28	adopté à la majorité
921	taxes non affectées	0 00	2 667 122 25	adopté à la majorité
922	dotations et participations	0 00	50 997 047 41	adopté à la majorité
923	dettes et autres opérations financières	40 044 168 42	200 089 980 38	adopté à la majorité
925	opérations patrimoniales	10 111 000 00	10 111 000 00	adopté à la majorité
926	transferts entre les sections	135 008 537 93	137 822 177 28	adopté à la majorité
951	virement de la section de fonctionnement (recettes)	0 00	0 00	adopté à la majorité
954	produit des cessions d'immobilisations (recettes)	0 00	0 00	adopté à la majorité
	balance section d'investissement	582 705 137,23	566 466 069,51	adopté à la majorité
002	resultat de fonctionnement reporté	0 00	0 00	adopté à la majorité
930	services généraux	92 215 831 74	37 213 227 91	adopté à la majorité
932	enseignement formation professionnelle et apprentissage	188 825 806 63	94 015 602 48	adopté à la majorité
933	culture vie sociale jeunesse sports et loisirs	21 834 538 55	725 060 65	adopté à la majorité
934	santé et action sociale(hors apa et rsa/regular rmi)	1 596 213 89	0 00	adopté à la majorité
935	aménagement des territoires et habitat	1 625 109 10	185 555 50	adopté à la majorité
936	action économique	27 656 696 12	1 599 225 84	adopté à la majorité
937	environnement	10 229 948 22	116 303 91	adopté à la majorité
938	transports	104 185 742 24	1 307 594 30	adopté à la majorité
940	impositions directes	86 404 81	99 505 295 75	adopté à la majorité
941	autres impôts et taxes	0 00	303 425 603 21	adopté à la majorité
942	dotations et participations	0 00	70 190 846 65	adopté à la majorité
943	opérations financières	23 205 977 78	6 327 351 34	adopté à la majorité
944	frais de fonctionnement des groupes d'élus	244 772 22	0 00	adopté à la majorité
945	provisions et autres opérations mixtes	455 000 00	1 300 000 00	adopté à la majorité
946	transferts entre les sections	137 822 177 28	135 008 537 93	adopté à la majorité
953	virement à la section d'investissement (depenses)	0 00	0 00	adopté à la majorité
	balance section de fonctionnement	609 984 218,58	750 920 705,47	adopté à la majorité
	balance générale	1 192 689 355,81	1 317 386 775,08	adopté à la majorité

Pour le Budget Annexe Energie

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
002	resultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
011	charges a caractere general	72 188,88	0,00	adopté à la majorité
012	charges de personnel et frais assimilés	18 121,75	0,00	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	0,00	0,00	adopté à la majorité
67	charges exceptionnelles	22 694,06	0,00	adopté à la majorité
69	impôt sur les bénéfices	0,00	0,00	adopté à la majorité
70	produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	325 897,08	adopté à la majorité
75	autres produits de gestion courante	0,00	0,00	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		113 004,69	325 897,08	adopté à la majorité
balance générale		113 004,69	325 897,08	adopté à la majorité

Pour le

Pour le Budget POCT

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
9005	gestion des fonds européens	3 299 196,43	1 343 311,71	adopté à la majorité
923	dettes et autres opérations financières	0,00	0,00	adopté à la majorité
balance section d'investissement		3 299 196,43	1 343 311,71	adopté à la majorité
002	resultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
9305	gestion des fonds européens	4 380 403,54	6 267 584,97	adopté à la majorité
balance section de fonctionnement		4 380 403,54	6 267 584,97	adopté à la majorité
balance générale		7 679 599,97	7 610 896,68	adopté à la majorité

Conformément à la réglementation, Monsieur Didier ROBERT s'est retiré et la présidence a été assurée par Monsieur Olivier RIVIERE.

- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

**Le Président,
Didier ROBERT**